

Projet médical

Fiche action n°1-C-19: Renforcer les missions du volet psychiatrique du SAS	
Axe stratégique	Axe 1 : Structurer et Cordonner le parcours du patient aux différents âges de la vie
Objectif opérationnel	Objectif C : Renforcer les filières et parcours spécialisés
Pilote de l'action	Damien HEIT
Priorité(s) du PTSM/PMP	<ul style="list-style-type: none"> PTSM Priorité 4 : La prévention et la prise en charge des situations de crise et d'urgence. PMP : Filière Urgences
Population cible	adultes, personnes âgées, enfants, adolescents
Périmètre territorial	Départemental
Contexte	Le volet psychiatrique du SAS de la Vienne a été créé en avril 2023. Il donne pleine satisfaction, avec des horaires de fonctionnement de 14h à minuit, à destination de tous les patients, aidants, et professionnels de la Vienne.
Description	Renforcement des missions du SAS psychiatrique en : <ul style="list-style-type: none"> -augmentant les horaires de fonctionnement de l'équipe -développant les réponses données aux professionnels de santé, qui actuellement sollicitent peu le dispositif -réflexion possible sur une couverture extra-départementale du dispositif, compte tenu de notre expertise, et des pénuries de professionnels sur les autres territoires de la subdivision Poitou-Charentes
Etapes	Avancer sur les hypothèses précédemment décrites et leur mise en œuvre avant 2030
Partenaires	CHU, APPS86, DAC, représentants de patients et leur famille
Moyens	Équipe à renforcer en fonction du nombre d'hypothèses validées
Indicateurs	Nombre d'appels régulés par l'équipe du SAS psychiatrique, diminution du nombre d'admissions inadaptées aux urgences du CHU, amélioration satisfaction patient, amélioration satisfaction professionnels de santé du territoire....